



EUROPEAN COMMISSION

MEMO

Bruxelles, 7 juin 2013

Déclaration conjointe de la Haute Représentante et Vice-président de la Commission européenne, Catherine Ashton, et du commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, sur l'approbation de plus de € 31,5 milliards de financement pour la coopération au développement de l'UE avec les pays ACP pour la période 2014-2020

Nous sommes ravis que le Conseil des ministres des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – et de l'UE a approuvé pour la période 2014-2020 plus de € 31,5 milliards de financement pour la coopération au développement de l'UE avec les pays ACP.

Les récentes crises affectant l'Afrique démontrent plus que jamais la nécessité pour nous de collaborer avec les pays ACP pour combattre la pauvreté et promouvoir une croissance durable.

Le soutien que nous annonçons aujourd'hui montre que l'Union européenne reste plus que jamais engagée à la coopération au développement avec les pays partenaires et à faire une différence dans la vie des gens.

Dans la crise économique actuelle, les contribuables s'attendent aussi à ce que nous obtenions de meilleurs impacts et résultats grâce aux ressources affectées au développement. Nous allons cibler les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Nous allons nous concentrer davantage sur les pays les plus pauvres et sur un nombre mineur de secteurs par pays. Ces principes sont énoncés dans le Programme pour le changement - notre modèle pour une politique européenne de développement.

Nous saluons également la décision prise par le Conseil des ministres ACP-UE d'appuyer la demande de la Somalie d'accéder à l'Accord de Cotonou. Il s'agit d'une étape cruciale pour aider la Somalie sur la voie de la croissance, même si ce n'est pas l'étape finale du processus.

Le Conseil des ministres ACP-UE a également échangé des vues sur le cadre post-2015. Nous croyons que nous avons les moyens de réduire l'extrême pauvreté d'ici à 2030, et ce nouveau soutien montré aujourd'hui confirme que nous sommes plus que jamais déterminés à faire une différence avec notre coopération. Mais nos efforts pour réduire la pauvreté doivent être plus audacieux que jamais. Nos pays partenaires sont dans le siège du conducteur. Aujourd'hui avec nos partenaires ACP nous avons exploré comment notre travail de coopération au développement peut obtenir les meilleurs résultats et impact possibles dans le futur. Nous croyons que pour éradiquer la pauvreté une fois pour toutes, nous devons le faire ensemble.

Contexte

Le 28 mai, le Conseil des affaires étrangères a adopté la position de l'UE concernant le nouveau protocole financier de l'accord de Cotonou. Ce protocole financier qui a été adopté aujourd'hui par le Conseil des ministres ACP-EU mettra à jour l'Accord de Cotonou en insérant les enveloppes financières pour la coopération de l'UE avec ses partenaires ACP pour la période 2014-2020. Le protocole financier couvre un total de plus de 31,5 milliards € pour la coopération européenne au développement avec les pays ACP pour la période 2014-2020. Le 11ème Fonds européen de développement (FED) disposera d'un budget de 29,1 milliards € pour les pays ACP. La plupart d'entre eux - € 24,3 milliards - servira à financer des programmes nationaux individuels pour les pays ACP et les programmes de coopération régionale. 3,59 milliards € soutiendront la coopération intra-ACP avec plusieurs ou l'ensemble des pays ACP, tandis que 1,13 milliards € serviront à financer la Facilité d'investissement géré par la Banque européenne d'investissement.

En plus du FED, € 2,5 milliards seront versés à la Banque européenne d'investissement pour des prêts à taux d'intérêt réduits. Ces fonds seront principalement utilisés pour promouvoir le secteur public dans les pays ACP.

La programmation du 11ème Fonds européen de développement est actuellement en cours.

Le Conseil des ministres ACP-UE a également échangé des vues sur la migration, le commerce, la nutrition et le secteur privé, questions toutes vitales pour l'avenir de notre partenariat ACP-UE.